



Chambre Syndicale des
Propriétaires et Copropriétaires
de Nice et Alpes-Maritimes

Fondée en 1894

Monsieur Christian ESTROSI
Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
5, rue de l'Hôtel de Ville
06364 NICE CEDEX 4

Le Président

Nice, le 3 avril 2018

Objet : Hausse de la Taxe Foncière

Monsieur le Président,

C'est avec une vive inquiétude que notre association, qui regroupe 1500 adhérents, membre de la Fédération Nationale UNPI, a pris connaissance de la création prochaine d'une hausse de 6,4 % de la Taxe Foncière, au profit de la Métropole, où réside le plus grand nombre de nos membres.

Au-delà des réactions diverses qui s'expriment à cette occasion, je souhaite vous faire part des lourdes conséquences qui vont affecter nos adhérents, constitués essentiellement de petits propriétaires dont le modeste patrimoine est le résultat de la mise en œuvre des valeurs de travail et d'économie qui ont structuré notre société.

Il en résulte une incompréhension d'autant plus forte que cette taxe s'ajoute aux nouvelles normes à respecter, toujours plus nombreuses, aux contraintes qui pèsent sur les loyers, aux impayés de plus en plus fréquents.

Ainsi, être propriétaire ne permet plus d'apporter un revenu significatif à l'amélioration, pour beaucoup, de petites retraites.

Pire, ces faibles retraites sont malheureusement souvent situées juste au-dessus du niveau qui amène l'augmentation de la CSG.

Est-il besoin de rappeler que cette hausse de la Taxe Foncière ne sera pas compensée, ni par la suppression de la Taxe d'Habitation, ni par la réduction du coût de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dont les seuls bénéficiaires seront les locataires ?

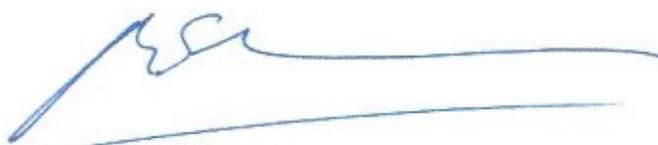
Tout en prenant acte de l'objectif de la nouvelle taxe, qui vise à prolonger les moyens destinés aux investissements collectifs, je souhaite vous soumettre une proposition de modération.

Cela consisterait à n'appliquer la majoration ou à la minorer qu'à partir d'un certain niveau de taxe.

A défaut d'une véritable adhésion, ce « geste » serait particulièrement apprécié par nos membres et certainement bien au-delà.

Avec cet espoir,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma parfaite considération, et d'agréer l'expression de mes salutations les plus distinguées.



*Le Président,
Philippe SILVE*